

Accords fiscaux—Loi

moitié de tous les soins médicaux assurés? Est-ce être insensible que de dire que le gouvernement fédéral continuera de payer la moitié de tous les coûts de fonctionnement des établissements d'enseignement postsecondaire?

Voyons un instant certains chiffres qui contrediraient certaines affirmations qu'ont faites mes collègues à ma gauche, en ce qui concerne particulièrement l'enseignement postsecondaire. Il est vrai à l'heure actuelle, et ça continuera à l'être, que le gouvernement fédéral paie plus de 50 p. 100 de tous les frais de fonctionnement des collèges et universités du pays. Si on songe que les étudiants en paient 15 p. 100, les gouvernements provinciaux en ont donc payé 35 p. 100. Dans certains cas ils n'en payaient même pas tant, de sorte que le gouvernement fédéral a dû en payer beaucoup plus que la moitié.

Il faudrait révéler les faits à la population. Est-elle au courant de la ventilation des dépenses entre universités et maisons d'enseignement postsecondaire? Je ne le pense pas. D'après ce que j'ai entendu aujourd'hui, on croirait qu'en modifiant le pourcentage du financement des programmes établis on détruirait le système d'éducation supérieure. Quelle absurdité!

Les gens savent-ils ce qui est arrivé au financement des universités ces dernières années? Savent-ils que la plupart des gouvernements provinciaux n'y ont pas investi l'argent des paiements de transfert? Connaissent-ils les montants d'argent qui ont été transférés chaque année dans le cadre du financement des programmes établis, et le taux de croissance de ces montants?

Les députés savent que les gouvernements provinciaux n'ont pas fait servir cet argent à l'enseignement postsecondaire. Les chiffres sont disponibles. Nous pouvons demander à l'Association des Universités et Collèges du Canada quels ont été les paiements de transfert fédéraux et quels ont été les taux de croissance des montants payés aux universités. Ma circonscription est située au coeur du sud de l'Ontario.

M. Prud'homme: Une région riche.

M. Winegard: Oui, riche. Riche en esprit, riche en moralité, et riche parce que les gens y travaillent fort. Voyons les chiffres pour l'Ontario, puisque c'est la région qui m'intéresse avant tout. En 1985-1986, les paiements de transfert fédéraux se sont élevés à 5.636 milliards de dollars. En 1986-1987, ils seront de 6 milliards. Voilà une augmentation d'environ 400 millions en un an; 364 millions pour être précis. Ce n'est pas si mal. Je ne pense pas que ce montant soit si bas, étant donné le niveau auquel est maintenant descendu l'indice des prix à la consommation. Il n'y a absolument aucun doute que ce n'est pas ce à quoi ils s'attendaient. Je ne suis pas sûr que les aspirations de qui que ce soit, parmi nous se réaliseront ces prochaines années. Voilà ce qui ne tourne pas rond. Alice doit sortir du pays des merveilles quelquefois. Il est temps. Quelle est la réalité à laquelle tous les Canadiens sont confrontés? Le budget d'exploitation dépasse les 100 milliards de dollars, dont nous ne pouvons pas payer un tiers chaque année.

• (2110)

Il n'y avait aucun signe de changement en vue lorsque nous sommes arrivés, il y a deux ans. La réponse à tout était: «Augmentez vos dépenses et augmentez le déficit». On se disait: «Si cela doit se faire, que le gouvernement s'en charge». Il n'y avait que mépris pour l'entreprise privée. Rien n'était prévu pour

réduire les taux d'intérêt ni pour augmenter le nombre d'emplois sauf, naturellement, les programmes et les dépenses du gouvernement. On ne pensait pas à l'avenir à long terme du Canada, uniquement aux avantages politiques immédiats. On ne songeait pas à la santé économique de notre pays, à l'avenir de nos jeunes et des personnes âgées. C'était l'héritage du passé. Il fallait que quelqu'un mette le holà et, Dieu merci, le ministre des Finances (M. Wilson) avec l'appui inconditionnel du premier ministre (M. Mulroney) a eu le courage de ne pas tenir compte du court terme, de se tourner vers l'avenir et de dire que le Canada doit se doter d'un plan financier que tous les Canadiens puissent connaître. Nous n'aurons plus jamais besoin à l'avenir de dériver sans but dans l'océan de dettes où les libéraux nous ont lancés. Tous les programmes doivent être examinés. Aucun n'est sacro-saint.

Les programmes prévus sous le régime d'une loi augmenteront à un rythme supérieur à 3.8 p. 100 par an jusqu'à la fin de cette décennie. Les autres programmes augmenteront au rythme de 2.7 p. 100 par an, et peut-être moins, dans une période d'inflation de 4 p. 100. Si nous considérons le FPE, il augmentera de 5 p. 100 par an. Voilà la raison de tout ce désordre aujourd'hui. Cela traduit certainement la volonté d'aider les provinces.

Nous avons entendu certains de nos collègues de l'Opposition pendant ce débat, débat au cours duquel 130 députés ont pris la parole, je vous le rappelle. C'est un Parlement où l'on peut s'exprimer librement. Ils ont dit qu'à moins qu'on ne continue à dépenser au même rythme que dans le passé, tout allait s'effondrer. Ils se sont moqués de notre tentative pour dégager un consensus national, un nouvel esprit national. Ils ont dit que les jeunes perdraient toute perspective d'avenir, que les étudiants n'iraient plus dans les établissements postsecondaires et que les soins médicaux en pâtiraient. Je comprends ce point de vue. On peut le soutenir avec les meilleures intentions, mais je crois que c'est une erreur. Je ne suis pas du tout d'accord parce que, je le présume, je fais plus confiance aux Canadiens.

J'ai davantage de foi en nos établissements d'enseignement postsecondaire que certains de mes collègues. Les établissements trouveront des façons nouvelles et meilleures de faire les choses. Ils le font déjà. Ils rationaliseront leurs activités. Ils disent aux provinces: «Donnez-nous notre part des crédits que vous recevez du gouvernement fédéral. Voilà des années que vous vous abstenez. Donnez-nous le maintenant. Dites-nous dès maintenant combien vous nous donnerez au cours des cinq prochaines années. Le gouvernement fédéral vous l'a déjà annoncé; alors faites-en autant à votre tour». Si les provinces s'exécutaient, les institutions sauraient comment réagir.

Les gestionnaires ne peuvent assurer la saine gestion de leur entreprise que s'ils connaissent le montant de leurs recettes. Ils peuvent dans ces conditions faire preuve d'un esprit innovateur et les établissements postsecondaires l'ont prouvé maintes fois. Le secteur de la santé peut se débrouiller. Il pourra déterminer ses priorités, s'il sait ce que lui réserve l'avenir.

Il existe différents moyens, par rapport à ceux qui existent à l'heure actuelle, d'assurer des services de santé. On procède un peu partout dans le monde à de nombreuses expériences dans le domaine. Certaines de ces expériences prouvent qu'il y a un moyen d'offrir des services de qualité à un coût inférieur. Nous avons rappelé que nous avons les moyens de nous offrir les